




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2022-212**

Séance publique du

29 juin 2022

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20220629- lmc1214834-DE-1-1
Date de signature : 04/07/2022
Date de réception : lundi 4 juillet 2022
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : DISPOSITIF "I.D.E.A.L." ÉTÉ 2022 MINIBOX - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
ADOPTION D'AVENANTS**

Le 29 juin 2022 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre de la Verrière, 10 rue des Allumettes, 13100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 23 juin 2022, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Marc PENA, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Monsieur Philippe KLEIN, Madame Dominique AUGÉY à Madame Fabienne VINCENTI, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Brigitte DEVESA à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Laure SCANDOLERA, Monsieur Jean-François DUBOST à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Alain PARRA à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Anne-Laurence PETEL à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Gilles DONATINI, Madame Claudie HUBERT, Madame Françoise TERME.
Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Fabienne VINCENTI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Action Publique et Sociale
Direction Education Enfance Petite
Enfance

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2022

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Fabienne VINCENTI

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : DISPOSITIF "I.D.E.A.L." ÉTÉ 2022 MINIBOX - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
ADOPTION D'AVENANTS- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

L'accompagnement des enfants et des jeunes dans leur construction en tant que personne responsable, autonome et engagée est une priorité pour la Ville d'Aix-en-Provence. Il s'agit de les préparer à relever les défis économiques, environnementaux et sociaux existants et à venir.

Au travers de son Projet Éducatif de Territoire, la Ville consolide ses partenariats en faveur du développement harmonieux de l'enfant et de l'égalité des chances. Ces partenariats permettent de proposer des parcours éducatifs de qualité, cohérents (avant - pendant – après l'école) organisés dans le respect des compétences de chacun et la complémentarité des temps éducatifs.

Cette politique est régulièrement réinterrogée afin de répondre aux évolutions de la société mais surtout aux besoins des enfants et des familles. En 2020, la crise sanitaire a profondément modifié notre environnement et la Ville, a adapté ses dispositifs, pour permettre aux enfants de bénéficier d'activités extra-scolaires nouvelles et lutter contre les inégalités sociales renforcées par ce contexte.

Afin de répondre à l'ensemble de ces enjeux, la Ville d'Aix-en-Provence a renforcé et fait évoluer ses dispositifs éducatifs. En complément des actions proposées par les gestionnaires d'ALSH et autres acteurs éducatifs, le dispositif MINIBOX est déployé pendant les vacances scolaires, depuis l'été 2020.

Ce dispositif, plébiscité par les partenaires et les familles, propose et fait découvrir de nouvelles pratiques aux enfants : 5 800 enfants ont participé à plus de 880 heures d'animations spécifiques sur les thématiques Sports, Culture, Citoyenneté, Santé, Sciences et techniques durant l'été 2021.

Ces actions se déroulent au sein des ALSH, limitent les transports au bénéfice des enfants, permettent une économie de temps de trajet en faveur des temps d'activités, afin de répondre aux objectifs de développement durable.

Ce dispositif transversal porté par la Direction Éducation - Service Enfance Petite Enfance et la Direction des Sports, repose sur une démarche multi partenariale au sein de la Ville associant les Directions Jeunesse, Politique de la Ville, Culture, Environnement, ainsi que l'ensemble du tissu associatif aixois. Il permet de proposer des animations « clés en main » et d'enrichir les programmes élaborés par les structures éducatives, tout au long de l'été.

Au regard des évaluations de 2020 et de 2021, il est proposé de poursuivre cette dynamique sur la période estivale 2022, pour permettre une plus grande cohérence des actions développées sur l'ensemble des temps de l'enfant.

Les MINIBOX rejoignent le projet « I.D.E.A.L » qui signifie « Initiations, Découvertes, Expérimentations, d'Actions Ludo-éducatives » et qui regroupe l'ensemble des dispositifs périscolaires et extrascolaires de la Direction Éducation – Enfance – Petite-Enfance.

Les objectifs sont de :

- Développer de nouvelles actions et les articuler avec les grands enjeux et objectifs municipaux dont ceux inscrits au plan d'action Aix Ville Amie des Enfants (UNICEF) et à la C.T.G. - Convention Territoriale Globale.
- Travailler, avec les acteurs de terrain, sur une programmation ajustée aux besoins des enfants et des structures accueillantes.

Le dispositif « I.D.E.A.L » extrascolaire - Été 2022, offre une meilleure articulation des activités et projets existants, avec la pérennisation d'une enveloppe budgétaire dédiée pour renforcer son déploiement.

Les propositions estivales 2022 sont issues d'un appel à projet, lancé auprès des acteurs éducatifs et associatifs du territoire, puis d'une diffusion auprès des gestionnaires d'Accueils de Loisirs partenaires, afin d'établir cette programmation.

20 partenaires ont proposé 40 projets :

Ville d'Aix-en-Provence :

- Direction des Sports 5 projets

17 Partenaires associatifs :

- Accès Informatique et Multimédia 1 projet
- ANONYMAL 2 projets
- APM -Animation Provençales Multi-sports 3 projets
- ARGONAUTES 1 projet

- ARPEJ 1 projet
- Artifices'bis ou l'Enfance de l'ART 2 projets
- Co-Texte – Cpie DUSCHMOCK 1 projet
- Dance Skills Academy 1 projet
- Ecole de Musique du Pays d'Aix 1 projet
- Fontaine Obscure 1 projet
- Gym Pays d'aix 1 projet
- Ka Divers 1 projet
- Cpie La Tête Dans les Nuages 2 projets
- Cpie Les Buzz 1 projet
- Virgule et pointillés /
Cpie Marie-Hélène DESMARIS 1 projet
- MISTIGRI 4 projets
- Petits Débrouillards PACA 2 projets

2 Partenaires privés :

- Kids Connexion 8 projets
- Xavier DABROWSKI 1 projet

En fonction du contexte sanitaire, les actions seront adaptées aux contraintes en vigueur durant la période du dispositif.

Il vous est proposé de soutenir financièrement les initiatives éducatives associatives pour 2022.

Pour la Direction Éducation Enfance Petite Enfance, le montant global des subventions est de 48 884 €. Une participation de la Direction des Sports vient étoffer ce programme d'activités dont le montant des subventions est détaillé dans le tableau en annexe.

L'ensemble des subventions a été examiné lors de la réunion du 30 mai 2021.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des subventions proposées dans le tableau annexé ;
- **ADOPTER** les avenants correspondants ;
- **DIRE** que la somme globale de **48 884 € (quarante-huit mille huit cent quatre-vingt-quatre euros)** correspondante sera imputée sur la ligne budgétaire **N°12051 « Contrat Enfance Jeunesse »** qui dispose des disponibilités suffisantes ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à l'Éducation, Enfance-Petite-Enfance, à signer les avenants correspondants.

DL.2022-212 - DISPOSITIF "I.D.E.A.L." ÉTÉ 2022 MINIBOX - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ADOPTION D'AVENANTS-

Présents et représentés : 52
Présents : 35
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 52
Pour : 52
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

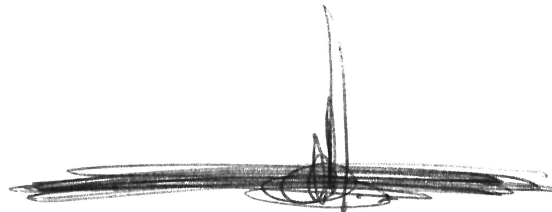
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/07/22
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr

Téléphone : 04 42 91 90 00